

<http://jesuschristenfrance.fr/la-republique-contre-la-france/article/mourez-et-nous-ferons-le-reste>

« Mourez ! Et nous ferons le reste »

- La République contre la France -



Date de mise en ligne : lundi 30 mars 2020

Copyright © Jésus-Christ en France - Tous droits réservés

« Mourez ! Et nous ferons le reste »

« C'est l'annonce publicitaire qu'avait choisie, il y a un peu plus de cinquante ans une entreprise de pompes funèbres américaine. Il semble que cette exhortation ait survécu, bien au-delà des entreprises officielles des pompes funèbres quand on réfléchit à ce qui arrive aux français et à d'autres peuples depuis quelques semaines.

Aussi le confinement auquel les circonstances que chacun connaît nous contraint ne doit pas nous empêcher de penser.

Il me semble qu'il faut en premier lieu relever les méfaits des attitudes excessives. Nous avons d'abord connu le déni, quand la maladie qualifiée de simple méchante grippe était limitée à la Chine et particulièrement à la ville de Wuhan. Je remarque simplement, sans en tirer aucune conclusion que la France a construit dans cette ville un laboratoire P4 accrédité depuis 2017 pour travailler sur le virus Ebola, puis plus tard sur le SRAS. Dans le discours qu'il adresse aux personnalités présentes dans cette ville pour la cérémonie d'accréditation du laboratoire, daté du 21 février 2017, sur papier en tête du Premier ministre de l'époque, je vois le nom de Yves Lévy PDG de l'INSERM (mari de Madame le Ministre de la Santé Agnès Buzyn). Notre pays a donc des relations avec la Chine, en matière de recherche médicale, et je m'en réjouis. C'est en principe en décembre 2019 qu'apparaissent en ces lieux les premiers cas mortels de coronavirus. Pourquoi ne pas avoir manifesté immédiatement des réactions que le bon sens impose. Je ne vous ferai pas l'injure de les rappeler. Ainsi on aura laissé les français dans l'insouciance des rassemblements dangereux. La liste est longue. Je regrette qu'on rappelle avec une certaine insistance, pour ne pas dire plus, le rassemblement évangélique de Mulhouse et qu'on omette le plus souvent la tragique erreur du maintien du premier tour des élections municipales. Ce sont les plaintes déposées par les victimes, les prêtres officiants de cette grand messe républicaine, qui obligent les médias à en parler. Tout comme ce match de foot franco-italien qui vit venir des milliers de supporters de l'Italie contaminée, pour cette autre messe noire du fric et des jeux du cirque. Cette fois-ci, ceux qui allaient mourir n'étaient pas dans l'arène mais sur les gradins.

Maintenant, c'est le changement de cap ! Fini le déni. Tout ne va plus très bien Madame la Marquise. C'est la guerre. Bien ! Mais où sont les armes ? C'est une manie décidément en France, que de croire qu'on peut gagner une guerre sans se préparer en matière d'armement ! Faut-il rappeler Sedan (1870), les débuts de la guerre de 1914 qui nous firent courir de grands risques, et enfin la débâcle de 1940 ? Où sont les tests, les masques, les traitements ? Sur ce dernier point, on ne peut qu'être scandalisé par la manière dont on parle de celui du professeur Raoult, de son association médicamenteuse. On ne la réservant qu'à des personnes arrivées au stade de la nécessité d'une réanimation artificielle, on envoie ces malades à une mort certaine et on enterre les propositions de ce savant marseillais, réputé dans le monde entier pour ses recherches sur les maladies infectieuses. Pourquoi tant d'acharnement contre lui ? Pourquoi tant de mensonges sur ce qu'il propose en réalité ? Il ne faut pas s'étonner que cela pose beaucoup de questions.

Ne voulant pas verser dans le complotisme je n'en relèverai qu'une qui tourne autour de cette constatation du Dr Relman, rédacteur en chef démissionnaire du New England Medical Journal, en 2002. « La profession médicale est achetée par l'industrie pharmaceutique, non seulement en termes de pratique de la médecine, mais aussi en termes d'enseignement et de recherche. Les institutions académiques de ce pays se permettent d'être les agents rémunérés de l'industrie pharmaceutique. Je pense que c'est honteux. ». Je conseille aussi de lire de Peter C Gotzsche (Remèdes mortels et crime organisé ; comment l'industrie pharmaceutique a corrompu les services de santé, Éd. Presses de l'Université de Laval. 2019).

J'en viens maintenant à ce par quoi j'aurais dû peut-être commencer, la question spirituelle. Dieu est toujours le Maître de la vie et de la mort. Il aime la vie et hait la mort qu'il a vaincue en et par son Fils ressuscité à Pâques. L'Église n'existe que pour le proclamer et le montrer par les sacrements qu'elle célèbre et le rayonnement de la foi qu'ils impliquent. Or il semble qu'on veuille faire disparaître l'Église catholique du paysage de l'épidémie. Et pour être plus exact et plus précis, la placer dans une position de très grande réserve qui, tant aux yeux de ses fidèles pratiquants, que de ceux qui lui demeurent attachés de plus loin, apparaît comme en parfaite contradiction entre ce qu'elle prêche et ce qu'elle fait. Faites ce que je dis, mais ne faites pas ce que je fais !

Après l'utilisation de la pédophilie, on voit très bien arriver l'accusation de bâcler les obsèques ! Voyez ces prêtres qui disent avoir foi en la victoire du Christ sur la mort, et qui, de ce fait se présentent comme ses ambassadeurs, ils ont peur de l'épidémie, tout comme ceux qui se passent de leurs services. Ils ont peur de la mort, tout comme les autres hommes, comme eux, ils attendent le salut des progrès de la recherche médicale. Ils doutent de leurs sacrements et la protection des actes pastoraux qu'ils célèbrent ! Ainsi ce soir, TF1, lors de son journal de 20h, nous a montré un prêtre tout aussi modèle que l'agence funéraire qui l'assistait. Huit personnes dans une église, où semble-il, on n'a passé que peu de temps, l'essentiel de la « cérémonie. » ayant eu lieu, au début, comme à la fin sur les marches de l'église. Dehors ! Et précision importante, sans musique et sans chants, simplicité jointe à la rapidité, du sanitaires correct, en somme !

Oh, je ne juge pas mon confrère et celui qui lui a donné de tels ordres. Je ne connais pas la situation locale.

Mais je sais, en revanche, la grande puissance de la haine anticatholique qui existe en France chez nombre de ceux qu'il est convenu d'appeler nos élites. Comme le pharaon auquel Moïse eut affaire, ils ne veulent pas admettre qu'ils nous ont attiré les plaies qui s'abattent sur nous. Et leur coeur s'endurcit, ce pourquoi ils persévèrent. Ainsi nous avons pu entendre le directeur général de la santé, le professeur Jérôme Salomon, déclarer le plus naturellement du monde que les lits réquisitionnés pour la réanimation des malades du coronavirus ne le seraient pas au détriment de ceux qui étaient réservés aux IVG. Ne faut-il pas rappeler alors qu'il fut conseiller sanitaire de Madame Marisol Touraine de 2013 à 2015. Qu'à cette époque cette dame était ministre de la santé et grande propagandiste de l'avortement, au point de vouloir poursuivre en justice les associations qui tentaient de dissuader les femmes de commettre ce meurtre. Et d'ailleurs notre avorteuse en chef a récidivé récemment en proposant au Sénat de rallonger de deux semaines le délai pour les IVG. Le gouvernement a heureusement refusé de donner suite à cette proposition, criminelle et maléfique, surtout en ce moment de lutte pour la vie... Comprenne qui pourra ! Mais, que les femmes se rassurent, si j'ose dire, elles pourront continuer à avorter au même rythme. Quelques personnes très affaiblies mourront bien sûr, privées de lit de réanimation, mais elles leur permettront de tuer leur fœtus, devenu lui aussi un méchant virus. Ne contrarie-t-il pas en effet la vie que ces dames et peut-être aussi leur conjoint avaient planifiée ? Il est vrai que dans notre société de progrès, être enceinte peut constituer une maladie grave prise en charge à cent pour cent par la société !

Je le dis avec regret, mais je dois le dire à cause de ma conception de mon ministère de prêtre catholique, cette attitude méprisante à l'égard de la vie humaine ne peut qu'attirer la colère de Dieu, non seulement sur

ceux qui l'affichent, mais aussi sur ceux qui la tolèrent en se taisant et en ne la dénonçant pas. Elle est dans la logique du discours officiel sur les obsèques. Oh certes, nos politiques sont très subtils dans leur manière d'attaquer l'Église catholique. C'est d'ailleurs dans cet unique domaine qu'ils le sont. Un beau reste de la révolution française sans doute ?

Donc ils n'ont jamais interdit des obsèques dans les églises pour l'instant. Ils ont limité le nombre des participants, et ce en fonction de la superficie de l'église où se célèbre la cérémonie et c'est tout ! Mais ces discours officiels côtoient d'autres discours, comme je l'ai montré sur la vidéo de mon dernier blog. Un spécialiste du funèbre nous disait le danger de prier autour d'un cercueil ouvert d'un mort décédé du coronavirus ! C'est vrai bien sûr. Mais, en quoi cela concerne-t-il la cérémonie d'obsèques catholiques ? Jamais un cercueil ouvert n'entre dans nos églises. Il y entre toujours fermé, et il faut qu'il y entre, sauf cas exceptionnel, entre autre situation d'excommunication privant des honneurs des funérailles chrétiennes, ou manque de célébrant ! C'est loin d'être la majorité des cas aujourd'hui.

L'Église doit donc accepter des cérémonies d'obsèques avec un nombre réduit d'assistants, puisque l'Etat le demande et est dans son rôle en appliquant le principe de précaution (et on peut regretter qu'il n'ait pas manifesté un tel zèle dans d'autres domaines). Mais on ne saurait tolérer des obsèques à la sauvette. Celles-ci iraient contre le témoignage de l'Église devant la mort. Mais cette réflexion est inaudible pour un État qui se veut laïc ! En revanche, l'empêchement du travail de deuil relève du bien commun, de l'ordre public et des finances publiques. Ne pas faire son travail de deuil, par un sentiment de frustration de rites funéraires peut avoir des conséquences terribles. Ce qui distingue l'homme de l'animal, c'est qu'il a recours à des rites funéraires. L'en priver, c'est le pousser vers l'animalité, comme le fait d'ailleurs toute notre société de consommation ! Et ça coûte « un pognon de dingue ».

Après avoir raté sa préparation à une catastrophe annoncée, après avoir laissé se développer des polémiques mortifères sur la fiabilité de certains traitements avec une violence qui installe dans certains esprits les pires soupçons, si l'Etat empêche les catholiques qui le désirent d'enterrer leurs morts selon les règles séculaires du catholicisme, il commettra un crime impardonnable qui lui ôtera toute légitimité. Et pour les non-catholiques il se dévaluera aussi et d'une manière certainement bien plus grave qu'il ne l'imagine. Il trouvera, je le sais, des catholiques naïfs qui présentement le soutiendront. Il devrait alors juger leur ralliement momentané à l'aune de leur fidélité à la doctrine de l'Église catholique. Qui trahit, trahira. Et je rappelle que sur la mort et les rites funéraires, elle n'a pas les mêmes conceptions que les autres religions dont l'Etat s'est séparé en 1905. La République française, toute laïque qu'elle est, n'a pas le droit de légiférer avec l'Église catholique comme avec les autres religions pratiquées en France. Un Etat laïque juste se doit de trouver des solutions de vie en commun qui respectent le caractère propre des religions avec qui il dialogue. La République française est liée au Saint Siège par des accords précis. L'instance de Matignon créée en 2002 est le seul instrument d'autorité qui compte dans les relations entre l'Église catholique et l'Etat. Cela dit, je ne vois pas l'Église catholique prêcher la révolution, mais elle n'empêchera jamais un catholique de prier d'une manière particulière pour les autorités constituées, s'en remettant entièrement à la justice de Dieu, amassant ainsi des charbons ardents sur leur tête comme l'écrivait Saint Paul aux Romains (chapitre 12).

Cela dit, l'Église catholique n'est point absente de la grande souffrance qui s'est abattue sur notre pays, malgré ce que voudrait nous faire croire le silence des grands médias, et les commentaires stupides sur des initiatives religieuses de grande importance, comme récemment celle du Saint Père avec la bénédiction *urbi et orbi*, avec le Saint Sacrement et l'indulgence plénière. »

Site source :

[Michel Viot](#)